BRÛLEMENT

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:43)

[1] BRÛLEMENT Médecine - Médecine

nom masc.
Etymologie FEW XIV 79a : ustulare

Définition Action de brûler par une chaleur* excessive la matière* et de produire ainsi des fumées venimeuses causes de pestilence ou encore des poudres signes de cette pestilence.

Notes

- syn ARSION syn COMBUSTION
- Note encyclopédique

 L'emploi de*bruslement*comme terme relevant du domaine médical est rare. Quelques éléments de contextualisation de la seule citation disponible, par ailleurs peu explicite, semblent donc utiles. Le mot n'apparaît en effet que dans le lexique attenant au*Poème sur la grande peste de 1348*, au titre d'équivalent d'*arsion*, et non dans le poème lui-même.*Arsion*est quant à lui utilisé à deux reprises par Olivier de la Haye, dans des passages du poème où sont expliqués les causes d'un air empoisonné (v. 924-931) puis comment la matière "d'embas montee" et brûlée dans l'air produit cendres et poudres signes de pestilence (v. 1092-1099).*Brûlement*étant posé comme un équivalent d'*arsion*, ce sont ces passages qui nous permettent de proposer la définition qui figure*supra*. Dans la plupart des autres contextes fournis par les outils lexicaux,*bruslement*est tout simplement utilisé au sens d'incendie, dévastant différents biens. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Arsion, c’est a dire bruslement et combustion.
 Olivier de la Haye, *Poème sur la grande peste, 1426, p. 175.*